



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

**BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE
E5 GESTION ET STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE**

Option : ACSE

Durée : 240 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **calculatrice**

Le sujet comporte 10 pages.

Document 1 : « Le PAT de l'Albigeois soutenu par le plan France Relance ». Source : *Le paysan tarnais* du 14 Avril 2022.

Documents 2-3-4-5 : relatifs à la partie 2 du sujet.

SUJET

Les deux parties (1 et 2) sont en lien

Le GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) Mas de Marie a été créé en 2018 entre le père, Patrick, et son fils, Aubin, à l'occasion de son installation. En 2021, âgés respectivement de 61 ans et de 24 ans, les associés possèdent chacun 50 % des parts sociales.

Aubin a un frère qui ne travaille pas sur l'exploitation. L'épouse de Patrick a un emploi extérieur et ne travaille pas sur l'exploitation. Aubin vit encore chez ses parents. Les associés arrivent à se libérer du temps libre (environ 15 jours de vacances par an et par associé et quelques week-ends).

L'exploitation se situe au nord du département du Tarn, en zone défavorisée, à 15 kilomètres de l'agglomération albigeoise (82 000 habitants).

Cette exploitation est en polyculture élevage, spécialisée en bovins viande de races Blonde d'Aquitaine et Aubrac. La nature des sols permet d'utiliser des pratiques agro-écologiques dans les itinéraires techniques (semis-direct, valorisation du fumier).

Les associés ont décidé de conduire le système d'exploitation selon un mode de production raisonné et de transformer une partie de la production. Les bas morceaux sont livrés à des collectivités locales : écoles, lycées, EHPAD. Les morceaux plus nobles sont livrés aux particuliers. Une livraison par mois est effectuée.

Les associés poursuivent deux finalités :

- ➔ Améliorer la rentabilité du système en augmentant progressivement l'activité de transformation et en diversifiant les circuits de commercialisation (vente directe aux particuliers, collectivités, et grande distribution). L'objectif de prélèvement est de 1 200 €/mois/associé.
- ➔ Réduire le temps de travail et en améliorer les conditions.

Description du système sur l'exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

La main-d'œuvre :

2 UTH (Unité de Travail Humain), la main d'œuvre est polyvalente, mais Aubin assure seul le travail de la vente directe (environ 20h/mois sur 10 mois/an).

Le foncier :

SAU (Surface Agricole Utile) : 82 ha, dont 69 ha mis à la disposition du GAEC par le père et 13 ha en faire-valoir indirect (fermage). La valeur du foncier sur la zone est de 7 000 € par hectare.

Le parcellaire est regroupé autour du site d'exploitation et des bâtiments d'élevage. Le système est en pâturage tournant dynamique.

L'Assolement :

SFP (Surface Fourragère Principale) = 65 ha (35 ha de prairies temporaires, 30 ha en prairies naturelles).

Cultures (Cessions internes à 100 %) = 17 ha (blé, maïs grain, orge, triticale).

Les bâtiments et le matériel :

2 bâtiments d'élevage anciens et fonctionnels (stabulations), une nouvelle stabulation sera mise en service prochainement.

Matériel : 100 % en propriété

Le troupeau :

59 vaches allaitantes (VA), qui produisent du veau rosé fini aux céréales ; l'élevage est conduit selon le cahier des charges de l'IGP (Indication Géographique Protégée) « Veau d'Aveyron et du Ségala ». Sur l'exercice, 54 veaux sont vendus, dont 10 en vente directe (Prix moyen = 1 930 € HT/veau), et 44 à une coopérative, à 10 mois (1 203 € HT/veau).

La reproduction se fait à 100 % par insémination artificielle.

PREMIÈRE PARTIE : Contexte de l'activité agricole (6 points)

Vous répondrez aux questions suivantes à l'aide de vos connaissances et de l'article de presse d'Olivier Roques : « le PAT (Projet Alimentaire Territorial) de l'Albigeois soutenu par le plan France Relance » (**document 1**).

Question 1.1 Démontrer qu'un PAT est un instrument qui s'inscrit dans le développement durable d'un territoire. **(3 points)**

Question 1.2 En quoi le PAT de l'Albigeois est-il un levier pour le développement du GAEC Mas de Marie ? Vous développerez au moins trois arguments. **(3 points)**

DEUXIÈME PARTIE : Gestion et stratégie de l'entreprise agricole (14 points)

Question 2 Analyse économique et financière de l'entreprise **(8 points)**

Votre analyse devra être développée et argumentée à partir d'indicateurs et de ratios qui vous paraissent pertinents ; elle s'appuiera sur les **documents 2-3-4-5** :

2.1- Calculer la marge brute globale et réaliser une analyse de la performance technico-économique de l'exploitation. **(3 points)**

2.2- Calculer la valeur ajoutée et l'EBC (Excédent Brut d'Exploitation) hors rémunérations forfaitaires des associés. Réaliser une analyse de ces deux soldes intermédiaires de gestion. **(3 points)**

Donnée comptable : l'EBC après rémunérations forfaitaires des associés est de 19 913 €.

2.3- En vous appuyant sur au moins 4 arguments pertinents, analyser la situation financière du GAEC. **(2 points)**

Question 3 Évolution et stratégie de l'entreprise **(3 points)**

3.1- En 2018, le choix a été fait par cette famille de créer un GAEC Père-Fils. Vous expliquerez ce que cette décision a impliqué pour les associés. Vous présenterez votre réponse sous la forme d'une argumentation en mettant en valeur les éléments favorables et défavorables (au moins 3 éléments).

(1,5 point)

3.2 Lors de son installation, Aubin a bénéficié d'une avance sur part successorale (avance d'hoirie). Il n'a jamais été aide familial sur l'exploitation agricole.

Identifier les enjeux en termes de transmission du patrimoine foncier agricole pour cette famille et proposer deux solutions qui leur permettront de trouver un compromis sans fragiliser le système.

(1,5 point)

Question 4 Un projet qui doit répondre aux finalités (3 points)

En 2023, le père va faire valoir ses droits à la retraite. Aubin envisage l'embauche d'un salarié à temps complet. Pour financer cette embauche, il prévoit d'augmenter la vente directe de dix veaux. La demande, pour son produit, n'est actuellement pas satisfaite.

De plus, le prix de vente actuel (12,80 € HT/kg de viande) reste en dessous du marché. Il pourrait, en 2023, commercialiser les veaux au prix de : 13,5 € HT/kg de viande.

Le poids de viande estimé par veau est de : 151 kg.

Évaluer les éléments chiffrables et non chiffrables du projet d'Aubin, sachant que :

- ➔ L'EBC 2022 sera le même qu'en 2021.
- ➔ En 2023, les annuités seront égales à celles de 2021.
- ➔ Les prélèvements souhaités d'Aubin sont de 1 600€/mois.

DOCUMENT 1

« LE PAT DE L'ALBIGEOIS SOUTENU PAR LE PLAN FRANCE RELANCE »

Labellisé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en 2021, le PAT de l'Albigeois vient d'être retenu par la DRAAF Occitanie dans le plan France Relance.

Visant à développer une alimentation locale afin de proposer des produits frais et de qualité aux Albigeois, la démarche autour du désormais Projet Alimentaire Territorial (PAT) n'est pas nouvelle. Initiée depuis une vingtaine d'années par la ville d'Albi, cette politique s'est traduite de diverses manières : de la réflexion sur les approvisionnements de la cuisine centrale à l'acquisition de foncier pour l'installation de structures agricoles, en passant par le développement de jardins comestibles.

Dès 2014 et la création d'une délégation à l'agriculture urbaine, la ville d'Albi s'engageait dans une réflexion sur les capacités alimentaires de son territoire par la mise en place d'un comité de pilotage avec de nombreuses structures et acteurs locaux dont la Communauté d'agglomération de l'Albigeois, les Chambres d'Agriculture (CA) et des Métiers et de l'Artisanat (CMA) du Tarn, l'Établissement agro-environnemental du Tarn, le mouvement Terres Citoyennes Albigeoises, les Associations d'Éducation Populaire (AEP de La Landelle) et d'agriculteurs. [...]

En 2018, le PAT de l'Albigeois, un plan d'actions co-construit dans l'objectif de travailler au développement d'une agriculture urbaine et d'une alimentation de proximité, porté par la ville d'Albi, se concrétisait autour de plusieurs actions comme la valorisation auprès des écoles de l'albigeois du repas 100 % local, le développement des jardins potagers (familiaux, collectifs, solidaires...), la mise en place d'un programme de lutte contre le gaspillage alimentaire dans trois écoles à titre expérimental, le lancement en partenariat avec le Chambre d'Agriculture d'un marché des producteurs au Castelviel (labellisé «marché de producteurs de pays» autour de producteurs strictement locaux), ou l'installation de nouvelles structures agricoles (permaculture, maraîchage...) sur la Zone d'Aménagement Différé (ZAD) de Canavières...

Et aujourd'hui, ces partenaires veulent faire du territoire de l'Albigeois le moteur d'une agriculture et d'une alimentation saine, sûre et durable, en répondant à un appel à candidatures auprès de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Occitanie. Retenus, ils ont bénéficié d'un soutien de quelques 204 000 € à travers le Plan France Relance (programme de relance de l'économie française suite à la crise économique engendrée par la pandémie de la Covid-19).

DOCUMENT 1 (suite et fin)

C'est dans ce cadre que des conventions de financement viennent, ainsi, d'être signées entre la Ville d'Albi, porteuse du PAT de l'Albigeois, et ces différents protagonistes.

Saluant la complémentarité de ses « forces vives qui se sont données les moyens et, surtout un objectif » autour, « sans parler d'autonomie, d'une sécurité alimentaire locale autosuffisante », Jean-Claude Huc, le président de la Chambre d'agriculture du Tarn, se félicite « de la valeur ajoutée apportée à ces produits de proximité à côté de chez nous. Ce projet alimentaire territorial nous a aussi permis d'engager une réflexion sur le local avec le devoir, pour nous Chambre d'Agriculture, de trouver des solutions pour l'Albigeois et ses acteurs, qu'il s'agisse de collectivités, d'associations ou autres » insiste Jean-Claude Huc. « Les métiers de bouche, à travers leurs achats et transformations, doivent être sensibilisés à l'aspect local des produits qu'ils valorisent » rappelle pour sa part Jean-Michel Camps, le président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA). « Avec la crise sanitaire, le bien manger est (re)devenu une priorité avec à la clé une réorganisation locale et nationale à (ré)apprendre » poursuit-il. Reste que, ce jour, « Albi compte une soixantaine d'agriculteurs sur une ceinture verte de 1123 ha » note Jean-Michel Bouat, l'adjoint au maire délégué au développement durable, à l'agriculture urbaine et à l'alimentation. De quoi alimenter de nombreux programmes locaux...

Olivier ROQUES, *LE PAYSAN TARNAIS* - 14 AVRIL 2022

DOCUMENT 2 : COMPTE DE RÉSULTAT GAEC MAS de MARIE - 01/05/2020-30/04/2021

PRODUITS	Total (€)	€ /VA	Référence €/VA (78VA)
Total Ventes animaux transformés	19 363		50
Total Ventes autres animaux :	67 594		1 058
Dont Vaches	14 684		
Dont Veaux	52 910		
Variation de stocks	5 393		
Production autoconsommée	1 192		
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	93 542	1 585	1 108
Subventions	59 989	1 017	706
Autres produits	4 542	77	65
Produits exceptionnels	7 196	122	
TOTAL PRODUITS	165 269	2 801	1 879
CHARGES	Totales €	€/VA	Réf € /VA
Engrais	5 792	98	92
Semences	7 871	133	31
Phyto	94	2	26
Aliments	1 832	31	236
Véto-reproduction	385	7	41
Carburant-lubrifiants	7 870	133	94
Autres approvisionnements	5 596	95	47
Variations stocks	- 688	-12	/
Total approvisionnements	28 752	487	566
Achat animaux	11 200	190	
Frais de transformation	6 613	112	21
Tiers productions végétales	13 835	284	120
Tiers production animale	2 933		
Autres achats généraux	7 101	120	/
TOTAL ACHATS	41 682	706	141
Fermage	3 652	62	137
MAD (mises à disposition)	1 006	17	
Charges du matériel (assurances-entretien)	8 065	136	174
Charges des bâtiments	2 983	51	28
Autres charges externes	9 128	155	215
TOTAL CHARGES EXTERNES	24 834	421	554
Impôts et taxes	1 356	23	30
Charges de personnel (dont 30 495 € de rémunération associés et 6 505 € de MSA)	37 000	627	100
Amortissements du matériel	29 529	500	300
Amortissements des bâtiments	2 133	36	64
Charges financières	917	16	20
Charges exceptionnelles	3 199	54	/
TOTAL CHARGES	169 402	2 871	1 775

PERTE = - 4 133

DOCUMENT 3 : Références Tarn CERFRANCE 2021 - Groupe bovins viande

Présentation du groupe : 140 exploitations

Individuelles	GAEC	EARL	Autres sociétés
52	50	34	4

Main d'œuvre	
TOTAL UTH	1,65 UTH
Foncier	
Propriété	15 ha
Fermage	77 ha
MAD (Mise À Disposition)	23 ha
TOTAL	115 ha

Productions végétales	
Grandes cultures	20 ha
SFP (Surface fourragère Principale) dont prairies temporaires = 36,23 ha	95 ha
TOTAL SAU	115 ha

Productions animales	
Effectif vaches allaitantes	78
UGB (Unité Gros Bétail)	116
Chargement UGB/SFP	1,22 UGB/ha SFP
Prix des réformes en €	1 702 €
Prix des veaux rosés (finis aux céréales) en €	1 204 €

Ratios de rentabilité	
Valeur ajoutée/production vendue et stockée	- 8 %
EBE/ha SAU en €	325 €/ha
EBE/Production vendue et stockée + subventions et indemnités	25 %
Dépendance aux aides	146 %

Marge brute	475 €/VA
--------------------	-----------------

DOCUMENT 4 : BILANS COMPTABLES : GAEC MAS DE MARIE

¹ CCA : Compte Courant d'Associé

ACTIF	30/04/2021 en €	30/04/2020 en €	PASSIF	30/04/2021 en €	30/04/2020 en €
Terrains et aménagements fonciers			Capital social	128 000	128 000
Bâtiments et installations techniques	339 648	183 943	Résultat de l'exercice	- 4 133	- 7 922
Animaux reproducteurs	65 974	60 559	Situation nette	123 867	120 078
Parts sociales	6 274	5 651			
Autres immobilisations			Subventions d'investissement	20 389	
ACTIF IMMOBILISÉ	411 896	250 153	CAPITAUX PROPRES	144 256	120 078
Animaux	30 321	37 028	Emprunts LMT	146 730	94 024
Végétaux	20 334	12 791	Intérêts courus	629	421
Approvisionnement	4 015	3 327	CCA ¹ père	131 471	124 810
Produits finis	5 684	6 540	Concours bancaires et découverts	84 561	2 300
Avances et acomptes	4 461	4 391	Avances et acomptes reçus	3 052	3 052
Créances clients	12 766	225	Fournisseurs	39 119	18 955
MSA	3 146	0	État T.V.A.	1 564	420
État TVA	43 482	25 595			
CCA ¹ fils	4 785	14 941			
Banque et caisse	34 417	6 577	Fournisseurs d'immobilisations	26 519	0
Charges constatées d'avance	2 594	2 492			
ACTIF CIRCULANT	166 005	113 907	TOTAL DES DETTES	433 645	243 982
TOTAL ACTIF	577 901	364 060	TOTAL PASSIF	577 901	364 060

DOCUMENT 5 : Extrait du tableau de financement
Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021 – valeurs en €

EMPLOIS		RESSOURCES
Investissements		Résultat d'exercice
		Rémunération forfaitaire des associés
		+ Amortissements
* stabulation	148 142	+ Valeur comptable actifs cédés
* cornadis	15 849	- Produit cession actif
* chargeur	6 250	- Amortissement subvention
* véhicule utilitaire	20 325	= CAF (capacité d'autofinancement)
Animaux reproducteurs	5 415	- Remboursement du capital emprunté
		- Prélèvements privés réels
Parts sociales	624	= CIFI (capacité interne à financer les investissements)
		Cession d'élément d'actif
		Emprunts nouveaux
		Subventions nouvelles
TOTAL EMPLOIS STABLES	196 605	TOTAL RESSOURCES DURABLES
		VARIATION DU FR (Fonds de Roulement)
		- 68 044

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.